L'ABEILLE REÇOIT DES

ET DE LA CENTRAL NEWS OF AMERICA

Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux Procès.

Wm. Fielding vs. L. H. Rayner, réclamation, $875.

May I. Strenge vs. Geo. H. Betterley, séparation de corps et de biens.

New Orleans Land Co. vs. Southern States Fair and Pan-American Exposition, demande de liquidateur.

Mme Louise Muller vs. Mme Laura T. Pellerin, saisie immédiate, $3,500.

St. Charles Realty Co. vs. Acme Automobile Co. et al., saisie immédiate, $320.

Walter Ryan vs. Chandler C. Luzenberg, pour changer son nom.

Jacob Dabney vs. N. O. Ry. and Light Co., dommages, $3,500.

Jno. Taranto et Nancy Taranto vs. Crescent Transfer and Shipping Co., dommages, $2,500.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes mardi:

Henry Hausmann, John McNamara.

Mlle Gesina Kampling, demande l'émancipation.

Mme Lucien Mariana, demande l'émancipation.

Michilina Pizzati, demande l'autorisation de vendre.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux Procès.

Réclamations.

Jack White vs. D. J. Tortorich, $92.55.

Ridgley Bros., Ltd., vs. Chas. Ernst, $71.60.

J. D. Dresner vs. Peter Claiborne, $5.

Oulliber Coffee Co., Inc., vs. S. J. Verges, $58.09.

H. C. Davidson vs. Dr. C. N. Gibbons, $54.20.

Mme Carrie M. Pessou vs. Paul Reems, $18.75.

Arthur L. Meyer vs. L. C. Spear, $8.

Wm. H. Wise & Co. vs. Wm. Shiell, $8.

J. Milton Jones vs. Jas. Scallen, $15.90.

J. Hartman Thompson vs. Wm. A. Ohordorff, $75.

Shushan Bros. & Co. vs. Saleh Magalled, $11.97.

Mandeville P. Arnoult vs. Wm. M. Jungblut, $16.

Victor Jordee vs. N. J. Clesi, agent, $80.

Cloverland Dairy Co. vs. N. O. Railway and Light Co., $17.20.

Manion & Co. vs. Bernard Schaeffer et al., in solido, $20.

Pour possession d'une propriété.

Chas. T. Fletcher vs. B. Moore Johnson.

Wm. Edenborn vs. Geo. Shield.

Louisiana Railway and Navigation Co. vs. Selma Washington.

Emile S. Ecuyer vs. Paul Brondson.

S. Blasini vs. M. et Mme Emile Steward.

Jno. D. Nix, fils, agent, vs. Ethel Williams.

Ventes Inscrites

AU BUREAU D'ALIENATIONS.

Sylvain Dedebant à Motor Boat Garage Co., Inc., option d'acheter l'île Demoureulle, autrefois l'île D'Hémécourt, pour $10,000.

Lawrence M. et Jacob T. Kirn à Security Bldg. and Loan Assn., lot, Palmyra, Lopez, Rendon et Cleveland, $5,300. — Zengel.

Acquéreur à Mme Robt. E. Whitaker, la susdite propriété, $3,800. — Zengel.

Edward Bartchy à Conservative Homestead Assn., 2 lots, Tchoupitoulas, Calliope, Poeyfarre et Annonciation, $1,100. — Buchmann.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, $1,100. — Buchmann.

James D. Schepmoes à Eureka Homestead Society, lot, Dryades, Remparts, Calliope et Howard, $4,250. — Benedict.

Acquéreur à Elmore H. H. Verlander, la susdite propriété, $3,000. — Benedict.

Louis Kaul à Security Bldg. and Loan Assn., lot, Magasin, Troisième, Quatrième et Constance, $1,000. — Zengel.

Joseph A. Blythe à Calvin Perry, lot, Johnson, Grant, E. Quinzième et E. Canal, $87.50.

Le même à N. Lafouci, 5 lots, Fillmore, Pierce, E. Sixième et E. Neuvième, $75.

Harry A. Thiberge à Narcisse F. Thiberge, 2 lots, Nelson, Audubon Boulevard, West Park Place et limite inférieure de Carrollton, $1,026.54. — Olivier.

Herbert Ball Bowers à Union Homestead Assn., 2 lots, Audubon, Elm, Magnolia et Audubon Place, $5,500. — Gurley.

William T. Jay à Mme Walton Hewlett, lot, Millaudon, Cherokee, Pearl et Commercial, $3,000. — Dreyfous.

Geo. W. Engelhardt à French Market Homestead Assn., lot, Ste-Anne, Rendon, Dumaine et Hagan, $2,800. — Charbonnet.

Acquéreur à Mme Clemens Georgi, la susdite propriété, $1,000. — Charbonnet.

John Dymond Jr. à John Stone, bail de la propriété No. 1655 Savage, pour 10 mois à $300 pour le terme.

L. Kientz à Southern Park Realty Co., Ltd., bail de la propriété No. 1101 Bourgogne, pour 36 mois à $60 par mois.

Jules D. Dreyfous à Suburban Bldg. and Loan Assn., 2 lots, Piety, Marais, Louisa et Urquhart, $1,450. — Loomis.

Acquéreur à William J. Luthjens, la susdite propriété, $1,000. — Loomis.

Edgewood Impt. Assn. à Mlle Winona E. Robert, lot, Jonquil, Iris, Lavender et Clematis, $400. — Schneidau.

Au lieutenant

UN EPISODE DE LA BATAILLE DE DIXMUDE.

Un de nos correspondants nous adresse le récit de cet épisode:

Le sous-lieutenant Couilleau, du —e dragons, fils du colonel breveté, en retraite, tombe, sur le champ de bataille de Dixmude, la cuisse brisée par une balle.

Le brigadier Jousselin crie: "Au lieutenant!" et les dragons accourent, sous la mitraille. Le brigadier s'affaise, le ventre troué d'une balle.

— Allez-vous en! Laissez-moi! supplie, puis ordonne l'officier.

— Jamais, mon lieutenant, nous ne vous abandonnerons pas!

Et successivement le brigadier atteint d'une seconde balle et quatre dragons tombent, frappés à mort, près de leur officier, autour duquel ils s'empressaient.

Je vous avais dit, écrit à son père le sous-lieutenant Couilleau, de l'hôpital de Cherbourg où il a été évacué, que je pouvais compter sur mes dragons. Ils me l'ont prouvé, et, dans leurs yeux expirants qu'ils fixaient bien droit dans les miens, pendant que je leur disais de prier et de recommander leur âme à Dieu, ils avaient mis toute leur affection.

Les soldats allemands sont braves et se font tuer. Y en a-t-il beaucoup qui meurent de cette manière?

AU RABIOT.

"... A une heure du matin, la 20e compagnie du... occupant une tranchée en avant de Champenoux (forêt très côtée) est soudainement attaquée par deux bataillons ennemis (2,000 hommes au moins), marchant en ordre serré.

L'ordre, pour la 20e, est de signaler seulement l'approche des Boches et de se replier sans résister outre mesure. Le capitaine ordonne: "Je m'occupe de la 4e section; lieutenant L... vous commanderez les autres. Faites exécuter deux feux et repliez-vous!"

L'ennemi est tout près: 500 mètres à peine. Tout bas, le lieutenant commande: "Joue..." Puis très haut: "Feu!" Trois craquements roulants — trois sections tirent — se font entendre. Nouvel ordre identique, mêmes détonations. Le lieutenant se rend compte, à la lorgnette, de l'effet produit dans la colonne ennemie. Le clair de lune est suffisant pour lui permettre de distinguer les lignes ennemies qui, droites tout à l'heure, sont maintenant courbes. Des hommes en paquets sont tombés. Faut-il partir? Oui, puisque l'ordre est formel. Dommage, tout de même. Alors le lieutenant crie à ses hommes: "Faisons-leur bonne mesure. On nous a dit "deux feux," nous leur en offrirons quatre. Et il commande à nouveau: "Joue... feu! Joue... feu!" Puis encore: Feu à volonté!"... Alors, dans un bout de la tranchée, une voix s'élève, claire, joyeuse: "Allez au rabiot!" Et les Prussiens n'ont pas eu à se plaindre de la ration.

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Illinois Central

DEPART

Panama Limited Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	6:30 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:45 a m
Local Nail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:30 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m. et 11:15 p. m.

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	6:30 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	4:15 p m
Dimanche seulement.	
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiate	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Excursions des dimanches.	
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int.	5:30 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:50 a m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m
Excursions des dimanches.	
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	8:05 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	8:05 p m

ARRIVEE.

Tous les jours	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

N. O., T. and M. R. R. Frisco Lines.

Station Terminus, Rue Canal.

Départ		Arrivée.
7:10 p m	Nlle-Orléans	8:50 a m
9:45 p m	Bâton-Rouge	6:20 a m
5:05 a m	Beaumont	10:55 p m
7:35 a m	Houston	7:20 p m
6:10 p m	Corpus Christi	10:05 a m
Arrivée.		
12:15 a m	Brownsville	3:30 a m

"THE GULF COAST SPECIAL."

Départ.		Arrivée.
10:10 p m	Bâton-Souge	5:10 a m
Arrivée.		Départ
10:10 p m	Nlle-Orléans	5:10 a m
5:10 a m	Beaumont	10:15 p m
7:45 a m	Houston	7:40 p m
9:25 a m	Galveston Santa Fé	4:00 p m

"THE HOUSTON DAYLIGHT."

Départ.		Arrivée.
8:30 a m	Nlle-Orléans	9:40 p m
11:10 a. m.	Bâton-Rouge	7:00 p. m.
7:05 p m	Beaumont	11:10 a m
10:30 p m	Houston	7:40 a m

Texas and Pacific

DEPART.

Texas Express	6:38 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Torras Local	4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	7:00 p m

ARRIVEE.

Texas Express	7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:55 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	5:35 p m

Queen et Crescent.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 a m
Cincinnati et Asheville	7:30 a m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:15 a m
St. Louis et Chicago	8:15 a m
Meridian Accommodation	5:00 a m
Meridian Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Carriere et points Int	7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	9:40 a m
St. Louis et Chicago	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	10:10 p m
St. Louis et Chicago	10:10 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du dimanche.	
Carriere et points Int	7:25 p m

VENTES AUX ENCHERES. **VENTES AUX ENCHERES.**

Par CARRERE & CARRERE **Par CARRERE & CARRERE**

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE LIQUIDATION SANS LIMITE OU RÉSERVE

Attention Eléveurs et Marchands de Volaille

Cyphers incubateurs, auges sanitaires, mangeoires, porte mangeoires, broyeurs, essaie-œufs, chaufferettes, casiers pour poules, désinfectants, thermomètres barnais, camions, balances, pelles, pupitres et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

Mercredi, 16 décembre 1914, à 11 h. du matin, à 2105 rue Décatur.

Adolphe M. Keppler vs. Joan H. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,398 — Division C — En vertu d'un et conformément à un ordre issu, daté et signé 16 novembre 1914, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour de Civile de District, Division C, moi, Edouard C. Carrère, un encanteur autorisé pour la Paroisse d'Orléans, vendra aux enchères publiques, le MERCREDI, 16 décembre 1914, à 11 h. du matin, à l'emplacement, 2105 rue Décatur, dans le Troisième District de la ville.

Conditions — Comptant.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs, 806 rue Perdido.

LEGIER & GLEASON, Avocats.

déc—5,6,13,16

Southern Pacific Company

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations int.	6:45 a m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int.	11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations int.	5:25 p m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 p m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	8:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso Californie et points int.	6:45 p m

Louisville et Nashville

Au Pied de la Rue du Canal.

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 p m
Washington et New-York malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:55 p m
Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Pensacola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation	7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	9:35 p m
Washington et New-York malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati	9:50 p m
Asheville Express	8:30 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	9:50 p m
Mobile Accommodation	5:15 p m
Montgomery Accommodation	5:00 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
Gulf Coast Accommodation	3:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)	
Dimanche Gulf Coast Excursion	7:30 a m

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, Rue Canal.

No. 2—		—No. 1
5:50 p m.Dép	Nlle-Orléans	Ar. 8:05 a m
8:45 p m.Ar	Bâton-Rouge	Dép. 5:10 a m
8:50 p m.Dép	Bâton-Rouge	Ar. 5:05 a m
10:50 p m.Dép	Angola	Dép. 3:15 a m
1:37 a m.Dép	Mansura	Dép. 12:13 a m
2:49 a m.Ar	Alexandria	Dép. 11:05 p m
2:59 a m.Dép	Alexandria	Ar. 10:55 p m
4:15 a m.Dép	Aloha	Dép. 9:41 p m
7:59 a m.Ar	Shreveport	Dép. 5:54 p m
No. 6—		—No. 5
6:55 a m.Dép	Nlle-Orléans	Ar. 7:05 p m
9:55 a m.Ar	Bâton-Rouge	Dép. 4:05 p m
10:00 a m.Dép	Bâton-Rouge	Ar. 4:00 p m
12:01 p m.Ar	Angola	Dép. 2:05 p m

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Clara P. Godwin, Veuve de Henry S. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,200 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Harry S. H. Verlander, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

EDWIN LAIZER, Avocat.

déc—8,12,17

Succession de William H. Oncken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 100,685 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pourquoi le deuxième compte provisional présenté par William H. Murtagh, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

JAMES B. ROSSER, JR, avocat, 419 Hibernia Bank Bldg.

déc 11-15-20

Par PAUL H. TESSIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Installations pour merceries, tiroir-caisse, meubles de ménage, ainsi que le contenu d'un bar.

Succession de Robert Huxen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,265 — Par PAUL H. TESSIER, encanteur, bureaux 632 rue Gravier, MERCREDI, 23 décembre 1914, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite cour, Division C, datée du 11 décembre 1914, dans l'affaire ci-dessus et d'après l'inventaire enregistré, la propriété suivante:

Sur les lieux, No. 1801 rue Carondelet, au coin de la rue Félicité, à 10 h. du matin, le contenu du "Club Café."

Sur les lieux, No. 2323 rue Sud Remparts, encoignure de la rue Première, à 11 h. du matin: un lot de meubles, épiceries, installations et caisse enregistreuse.

CONDITIONS — Comptant.

déc—13,17,20,23

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 7460 rue Mississipi, en l'îlet Millaudon, Cherokee et Ann.

Mme Dola E. Bensberg, Femme de Félix P. Kremp, vs. Steven Brooks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,127 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 décembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No. Six dans l'îlet No. Trente-trois, borné par les rues Millaudon, Cherokee, Ann et Mississipi (anciennement de Armas), sur un croquis attaché à un acte passé devant F. Deibel, notaire, le 16 juin 1871. Le dit lot mesure trente pieds face à la rue Mississipi (anciennement de Armas) par une profondeur entre lignes parallèles de cent cinq pieds et sept pouces.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de l'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. V. PARHAM, Avocat pour la demandresse.

nov—13,14,20,27 déc—4,11,16,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano Kohler, avec tabouret et draperie.

Dugan Piano Co. vs. Emile G. Praeger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,407 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux désignés ci-après, le LUNDI, 21 décembre 1914, à 10 h. 30 a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

A mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, un piano Kohler, avec tabouret et draperie.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

FRANK E. RAINOLD, Avocat pour le demandeur.

déc—10,16,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur faisant face au Boulevard West End, coin de la rue Ringold, en l'îlet des rues Catina et French.

Commercial-Germania Trust and Savings Bank vs. Wm. L. Ollie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,212 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes qui en quelque sorte y appartiennent, situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans en l'îlet No. 278, sur un plan de la New Orleans Land Company, désignés comme lots Nos. 14, 15 et 16, mesurant chacun vingt-cinq pieds face au Boulevard West End par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales parallèles, vers la rue Catina en l'îlet borné par les dites rues Ringold et French; le lot No. 16 faisant le coin de la rue Ringold et du Boulevard West End.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats pour la demanderesse.

nov—20,21,27 déc—4,11,18,23,24

VENTES AUX ENCHERES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Auguste W. Nolde vs. Peter Rausch.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 62,756 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, en mon entrepôt, Nos. 727-729, rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 16 décembre 1914, à 11 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un buffet de service, cinq pièces de garniture de salon, une table de milieu, un tapis, un buffet avec porte vitrée, un lavabo, deux tapis, un buffet, une table, une glacière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS. — Comptant.

P. McGILL, Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

A. GUILBAULT, Avocat pour le demandeur.

déc—5,10,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Samuel B. Stewart vs. Raphael Sample.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,795 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en face de l'entrée principale, de la Bâtisse de la Nouvelle Cour, dans la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 6 janvier 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Deux lots de terrain, etc., soit les lots 10 et 12, îlet 21, dans le Troisième District, chaque lot mesurant 13 pieds de front sur 30 pieds de profondeur entre lignes parallèles, bornés par les rues de Bourbon, Villeré et St. Anthony et frontage sur la rue de Nord Robertson.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication soit faire un déposé de dix pour cent du prix de vente.

P. McGILL, Constable, Première Cour de Cité pour la paroisse de la Nouvelle Orléans.

LYLE SAXON, Avocat pour le demandeur.

déc—5,12,17,23 jan—1,6

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une large portion de terrain de valeur dans le Septième District, mesurant 285 pieds de front et profondeur sur la rue Short, 155 pieds de front et profondeur sur l'Avenue Fontainebleau, 155 pieds de front sur la rue Belfast et 285 pieds sur derrière (îlet Carrollton avenue),

Jean Bordes vs. William A. Hahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 110,252—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 janvier, 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terrain avec toutes les améliorations, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages là y appartenant, située dans le Septième District de la ville dans l'îlet No. 381, borné par les rues Short, Belfast et Apple (actuellement avenue de Fontainebleau et Carrollton avenue et mesure deux cents quatre-vingt-cinq pieds de face et profondeur sur la rue Short cent cinquante cinq pieds de face et de profondeur sur la rue Apple actuellement avenue de Fontainebleau, cent cinquante cinq pieds de profondeur et face sur la rue de Belfast et a une largeur de deux cents quatre vingt cinq pieds sur le derrière.

Saisi dans le procès ci-dessus.

TERMES ET CONDITIONS—

1. L'acheteur paiera comptant le montant dû au plaignant, maintenant dû à dire $9,200 et intérêt, etc., étant A. La balance de $8,000 due sur une note de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable deux ans après date avec 6 pour cent d'intérêt par an sur les dits $8,000 à partir du 30 septembre 1912.

B. L'intérêt annuel pour deux ans, étant $1,200 sur un billet maintenant échu de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable trois ans après date.

Ensemble avec 10 pour cent sur les dits montants pour frais d'avocats et le coût des frais de la vente et les taxes (s'il y en a) sur la dite propriété.

2. L'acheteur doit assumer le payement d'un billet de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable 3 ans de date avec 6 pour cent d'intérêt par an à partir du 30 septembre jusqu'au payement.

3. Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a, comptant. Si le montant de l'adjudication ne devait pas couvrir la dette du défendant sur la dite propriété, alors,

4. L'acheteur payera comptant les frais d'avocats comme spécifiés ci-dessus, le coût et frais de la vente et les taxes, s'il y en a sur la dite propriété le pro rata provenant des procédés nets de la vente au plaignant réclamant $9,200 et intérêts maintenant dû.

5. L'acheteur doit assumer le payement du dit billet de $10,000 daté du 30 septembre 1912, payable 3 ans après date seulement pour le montant pro rata dérivant des produits de la vente et de payer l'intérêt seulement sur le montant pro rata au taux de 6 pour cent par année à partir du 30 septembre 1914 jusqu'au payement.

L'acheteur de la propriété doit assumer et consentir aux obligations et stipulations contenues dans l'acte de vente original et hypothèque passés devant Wm. McL. Fayssonx, notaire public, le 30 septembre, 1912, recordé dans les M. O. dans le livre 1067, folio 3[illegible], le 3 octobre 1912 et registré dans le C. O. dans livre 254 folio 266 le 30 septembre, 1912.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

déc—4,5,7,11,18,24,31 jan—6,7

AVIS AUX CREANCIERS

William L. Young, Examiner of State Banks, vs. Teutonia Bank & Trust Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,258 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 3me compte provisoire présenté par William L. Young, Examiner of State Banks et St. Clair Adams, l'agent spécial, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

JOHN J. REILLEY, Avocat.

déc—12,11,16,21

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand morceau de terre de valeur dans le Septième District, mesurant 110 pieds face à la route Fontainebleau par 120 pieds de profondeur, en l'îlet des rues Short, Fernand et Nelson.

Jean Mounicou vs. William A. Hahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,092 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'îlet borné par les rues Apple ou Fontainebleau Drive, Short, Fern et Nelson, actuellement désigné comme îlet No. 358, mesurant cent dix pieds face à la rue Apple ou Fontainebleau Drive par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales parallèles, commençant à une distance de cinquante-cinq pieds du coin de la rue Fern et sur l'autre côté commençant à une distance de cent dix pieds de la rue Short, étant une partie de la propriété immédiatement sur le derrière du morceau de quinze pieds donné à la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'élargissement de la rue Apple ou Fontainebleau Drive.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP, Shérif Civil Paroisse d'Orléans.

CAGE, BALDWIN & CRABITES, Avocats pour le demandeur.

nov—20,21,27 déc—4,11,18,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Cinquième District, portant les numéros municipaux 317 et 319 rue Homer, dans l'îlet avenue Brooklyn et les rues Teche et Newton.

Frank B. Twomey vs. Edward M. Caffere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,945 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans la ville de McDonoghville, dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot F dans l'îlet No. vingt-et-un, borné par l'avenue Brooklyn (autrefois Madison), Teche (autrefois Monroe), et les rues, Homer et Newton. Le dit lot mesurent 32 pieds de face à la ru Homer par cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan dressé par Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 13 avril 1879, et déposé en l'étude de W. H. Seymour, notaire.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

FELIX J. DREYFOUS, Avocat pour le demandeur.

nov—20,21,27 déc—4,11,18,23,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant le numéro municipal 1606 rue Franklin, coin de la rue Terpsichore, îlet Saratoga et Euterpe.

E. M. Stafford vs. Alice Johnson, Veuve de S. M. Edinburgh, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 110,071 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. neuf dans l'îlet No. 317, borné par les rues Franklin, Terpsichore, Saratoga (anciennement Bassin), et Euterpe, sur un croquis attaché à un acte passé devant W. J. Castell, ancien notaire, le 11 décembre 1869; d'après le dit croquis le dit lot fait le coin des rues Franklin et Terpsichore, et mesure trente-deux pieds, cinq pouces de face à la rue Franklin, par quatre-vingt dix-sept pieds de profondeur et face à la rue Terpsichore.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

H. W. ROBINSON, Avocat pour le demandeur.

nov—21,22,27 déc—4,11,18,23,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur formant le coin des rues de Constance et St. Marie portant les numéros 1900 et 1904 rue de Constance.

George P. Eastman vs. John Joseph McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 109,236 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 janvier, 1915 à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certain pièce ou portion de terrain avec bâtiments et améliorations et les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Quatrième District de la ville dans l'îlet No. 106 borné par les rues Laurel, St. Andrew, St. Marie et de Constance, laquelle portion de terrain forme l'angle des rues de Constance et St. Marie et mesure soixante pieds de frontage sur la rue de Constance avec une profondeur et frontage sur la rue de St. Marie de cinquante-huit pieds, un pouce et six lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

E. P. QUINIUS, avocat.

déc—4,5,11,18,24,31 jan—6,7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William Charles Kirkland et Minnie Kirkpatrick, Son Epouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,831 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Richard D. Sullivan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

DELVAILLE H. THEARD, Avocat.

déc—10,11,19